



HAL
open science

Segments averbaux isolés: prédication seconde ou première ?

Florence Lefeuvre

► **To cite this version:**

Florence Lefeuvre. Segments averbaux isolés: prédication seconde ou première?. 2012. halshs-00742120

HAL Id: halshs-00742120

<https://shs.hal.science/halshs-00742120>

Preprint submitted on 15 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Segments averbaux isolés: prédication seconde ou première ?

Nous aimerions dans cet article tracer quelques jalons entre la prédication averbale première appelée dans Lefeuve 1999, « phrase averbale à sujet implicite » :

(1a) *Elle avait, à son insu, troublé Bernard. Elle l'avait compliqué ; et voici qu'il l'interrogeait comme quelqu'un qui ne voit pas clair, qui hésite... **Moins simple... donc moins implacable*** (Mauriac)

et la prédication averbale seconde parfois nommée « construction détachée » (Combettes 1998) ou « apposition » (Neveu 1998) ¹ :

(2a) *Olga n'aime à présent plus rien ni personne. Ce qui l'a changée n'est pas tant le cancer que la dépression causée par sa révélation, au nom du dogme sacro-saint de la vérité due au malade. **Amère, irascible, capricieuse, jamais satisfaite**, depuis un an, elle ne consent plus à se nourrir, n'ouvre plus les yeux, ne s'exprime que par grognements. Mais on se tromperait en interprétant cette anorexie, ce mutisme et ces paupières closes comme un désir de tirer le rideau sur la vie. (Le Nouvel Observateur)*

Nous considérerons ici les cas de figure où la prédication seconde est en position frontale ou finale. Trois paramètres nous semblent essentiels à appréhender pour ces deux types de prédications. La présence ou l'absence d'une modalité d'énonciation permet de distinguer la prédication averbale autonome de la prédication averbale seconde. Nous verrons ensuite comment s'effectue le mode de rattachement du segment averbal prédicatif, selon que la prédication est première ou seconde. Enfin, nous considérerons les types de prédicat employés pour la prédication première et pour la prédication seconde.

¹ Le recoupement entre ces différentes catégories (prédication seconde, construction détachée, apposition) n'est pas total : cf., sur ce point, Combettes 1998.

1. La modalité d'énonciation

Les dénominations « prédication seconde » et « prédication première » mettent en avant une différence de hiérarchie syntaxique², qui nous semble proche de celle que l'on constate dans les propositions verbales, celles-ci pouvant être « matrices » ou « subordonnées », selon que la proposition est assertée ou non.

La prédication averbale autonome, telle que (1a) ci-dessus, compose une unité syntaxique de base ou encore une phrase, à partir du moment où elle correspond à un prédicat pourvu d'une modalité d'énonciation. C'est le cas de l'exemple (1a). Nous analyserons *Moins simple ... donc moins implacable* comme deux prédicats adjectivaux assertés. Le plus souvent, le prédicat averbal reçoit la modalité assertive comme en (1a). Mais il peut être pourvu d'une autre modalité d'énonciation, principalement la modalité interrogative :

(3) *Et puis, stupéfaction, elle revient. **Repentante ?** Nenni. Elle réapparaît par cruauté. (Le Monde)*

La ponctuation est un des signes pour savoir si le segment averbal est asserté ou pas. Dans la prédication seconde, la virgule indique que le terme averbal n'est pas asserté ; elle signale la suspension de l'assertion : en (2a), *amère, irascible, capricieuse, satisfaite* ne sont pas assertés.

Lorsque la prédication averbale est suivie d'un point, deux solutions se présentent. Soit, malgré le point, l'assertion n'est pas établie. C'est le cas lorsque, dans un énoncé clos par un point, il n'est pas possible d'introduire une autre modalité. Ainsi, dans l'énoncé suivant :

(4a) *Tous rêvent d'une nouvelle gauche. **Plus libérale, moins idéologue (du moins en apparence), franchement européenne. Un brin élitiste aussi...***

Dans cette affaire, il y a toutefois une dimension personnelle que Jouyet ne pouvait ignorer et qui échappe à la géographie politique. (Le Nouvel Observateur)

il nous semble difficile d'introduire la modalité interrogative :

² Cf. Neveu, 1998 : 176.

(4b) ? Tous rêvent d'une nouvelle gauche. Plus libérale, moins idéologue (du moins en apparence), franchement européenne ? Un brin élitiste aussi ?

ce qui montre que le segment averbal est ancré sur le patron syntaxique précédent. Malgré le point final, cet énoncé peut être lu non comme une prédication première mais comme une prédication seconde rattachée à ce qui précède. En revanche, lorsqu'il est possible d'introduire une autre modalité, on peut considérer que l'énoncé clos entre deux points est bien phrastique. Ainsi, dans cet énoncé :

(5a) *Et puis il y a Karin Viard. Ni bombe ni « fille de », encore moins comète. Elle a ramé, travaillé, et n'en a jamais démordu. Incontournable aujourd'hui dans le cinéma français, l'actrice est aussi à l'aise dans le drame intimiste [...] que dans la comédie [...]. (Le Nouvel Observateur)*

il est possible d'introduire la modalité exclamative ou interrogative :

(5b) *Et puis il y a Karin Viard. Quelle bombe, quelle « fille de », quelle comète ! Elle a ramé, travaillé, et n'en a jamais démordu.*

(5c) *Et puis il y a Karin Viard. Ni bombe, ni « fille de », encore moins comète ? (Effectivement) elle a ramé, travaillé, et n'en a jamais démordu.*

ce qui montre que cet énoncé averbal est bien autonome.

Il est parfois possible de faire, d'une prédication averbale seconde, une prédication autonome, si l'on joint l'assertion. C'est le cas de cet exemple :

(6a) *Ses parents se disputent sa garde devant les tribunaux. Ils s'aimaient, avant ; ils se détestent aujourd'hui, et Julie pleure de l'intérieur, **coupable et tiraillée**. On la voit, perdue dans sa tristesse [...]. (Le Nouvel Observateur)*

où les adjectifs *coupable* et *tiraillée* peuvent être assertés dans une prédication autonome :

(6b) *Ses parents se disputent sa garde devant les tribunaux. Ils s'aimaient, avant ; ils se détestent aujourd'hui, et Julie pleure de l'intérieur. **Coupable et tiraillée**. On la voit, perdue dans sa tristesse [...].*

Le prédicat averbal s'interprète différemment selon qu'il est asserté ou non. Ainsi, dans l'énoncé (5a), la prédication d'existence est suivie de

prédications attributives, décrivant Karin Viard. Une prédication seconde ramenée à un référent du contexte gauche :

(5d) *Et puis il y a Karin Viard, ni bombe ni « fille de », encore moins comète. Elle a ramé, travaillé, et n'en a jamais démordu.*

n'aurait pas mis au premier plan ces caractéristiques. En (5a), celles-ci constituent la cause qui explique l'énoncé suivant :

Le fait que Karin Viard n'est ni bombe ni « fille de », encore moins comète, explique qu'elle ait ramé et travaillé.

L'énoncé averbal se trouve ainsi pivot entre deux prédications verbales. On retrouve le même rapport sémantique (cause-conséquence) avec une prédication seconde orientée sur la droite :

(5e) *Et puis il y a Karin Viard. Ni bombe ni « fille de », encore moins comète, elle a ramé, travaillé, et n'en a jamais démordu.*

Mais là, la cause n'est pas présentée comme assertée ; la suspension de l'assertion permet d'envisager cette cause comme présupposée, comme une donnée acquise et non comme un nouveau jugement.

2. Les possibilités de rattachement du segment averbal

Voyons à présent de quelle façon ces deux types de prédication se rattachent à un segment averbal du contexte gauche ou droit.

2.1. Un mode de rattachement comparable

Dans la prédication averbale autonome telle que (1a) :

(1a) *Elle avait, à son insu, troublé Bernard. Elle l'avait compliqué ; et voici qu'il l'interrogeait comme quelqu'un qui ne voit pas clair, qui hésite... Moins simple... donc moins implacable. (Mauriac, Thérèse Desqueyroux)*

les prédicats adjectivaux se relie à un sujet implicite dont le référent s'établit en (1a) grâce au contexte linguistique et correspond au référent d'un élément nominal du contexte gauche, *Bernard* (Lefevre 1999). L'identification du référent peut s'établir également grâce au contexte situationnel (en (7), du point de vue du personnage) :

(7) — *Très bon, très bon, et très neuf comme saveur* (Maupassant)
 L'opération de référence de la prédication seconde peut s'analyser de façon comparable. Nous suivrons ici le cadre mis en place dans Combettes 1998 pour les constructions détachées. Le prédicat averbal second renvoie à un « référent sous-jacent » ou à un « sujet sous-jacent » qui correspond au référent d'un segment nominal pris dans le contexte linguistique. Entre les deux, la prédication averbale seconde impose une « coréférence ». Ainsi, dans l'exemple (2a) :

(2a) *Olga n'aime à présent plus rien ni personne [...]. Amère, irascible, capricieuse, jamais satisfaite, depuis un an, elle ne consent plus à se nourrir, n'ouvre plus les yeux, ne s'exprime que par grognements.* (Le Nouvel Observateur,)

les adjectifs *amère, irascible, capricieuse, jamais satisfaite* ont un référent sous-jacent qui correspond à celui de *elle* du contexte gauche, renvoyant à Olga. Plus rarement que pour la prédication première, la prédication seconde peut renvoyer à un référent identifié grâce au contexte situationnel. C'est le cas du prédicat averbal *seule* :

(8) *Sur la plage, seule, sous le soleil, c'est bien différent* (Duras)

correspondant dans cet exemple au locuteur. Le sujet implicite jouerait le rôle de sujet dans une phrase verbale (cf. Combettes, 1998 :14), ce qui donne pour (1a) et (2a) :

(1b) *Bernard est moins simple donc moins implacable*

(2b) *Olga est amère, irascible, capricieuse, jamais satisfaite.*

Il n'est donc pas étonnant que certaines prédications secondes se caractérisent par leur proximité avec les segments averbaux autonomes. Parfois, il est effectivement possible de remplacer la virgule par le point, ou vice versa, même si des différences sémantiques se font jour (2a-2c) :

(2c) *Olga n'aime à présent plus rien ni personne. Ce qui l'a changée n'est pas tant le cancer que la dépression causée par sa révélation, au nom du dogme sacro-saint de la vérité due au malade. Amère, irascible, capricieuse, jamais satisfaite. Depuis un an, elle ne consent plus à se nourrir, n'ouvre plus les yeux, ne s'exprime que par grognements.*

Nous n'envisagerons ici que le rattachement avec le contexte linguistique (de gauche ou de droite) et non celui avec le contexte situationnel.

2.2. Rattachement au contexte de gauche

C'est le cas de figure de loin le plus fréquent pour la prédication autonome. Il est également tout à fait possible pour la prédication seconde. Entre les deux types de prédication, l'objet de rattachement peut être le même, ce qui rend aisée la manipulation typographique permettant de passer d'une prédication à l'autre :

(6a) *Ses parents se disputent sa garde devant les tribunaux. Ils s'aimaient, avant ; ils se détestent aujourd'hui, et Julie pleure de l'intérieur, **coupable et tirillée**. On la voit, perdue dans sa tristesse [...]. (Le Nouvel Observateur).*

(6b) *Ses parents se disputent sa garde devant les tribunaux. Ils s'aimaient, avant ; ils se détestent aujourd'hui, et Julie pleure de l'intérieur. **Coupable et tirillée**. On la voit, perdue dans tristesse [...].*

Ici, dans les deux cas, *coupable* et *tirillée* renvoient au référent *Julie*, sujet de la phrase précédente.

Mais il peut y avoir des différences qui se font jour en cas d'ambiguïté, notamment si le référent peut être induit ou bien par le sujet de la phrase ou bien par le segment juxtaposé à la prédication averbale. Dans ce cas, la prédication averbale première se rattache au thème saillant de la phrase précédente, généralement le sujet :

(9a) *Le policier tient entre ses mains une convocation du tribunal pour parents d'enfants délinquants. Il frappera ainsi chez quatre familles. A toutes, il délivrera l'instance du juge. **Aimable, presque reconfortant. Mais intraitable**. Ces parents d'enfants fuyeurs, dealers, voleurs, violents, incapables de contenir leurs rejets devront suivre un stage dit parental. (Le Nouvel Observateur)*

La prédication seconde, quant à elle, reste ambiguë en ce qui concerne son rattachement, qui peut être le thème saillant (souvent le sujet) mais aussi le segment linguistique qui lui est juxtaposé :

(10a) *[Géraldine] chante, d'une voix magnifique, riche d'une extraordinaire sensibilité et d'un timbre très pur (Le Nouvel Observateur)*

Voyons ce qu'il en est si l'on change le type de prédication. En (9b), construit à partir de (9a), le rattachement du prédicat second devient ambigu, renvoyant à *policier* ou à *juge* :

(9b) *Le policier tient entre ses mains une convocation du tribunal pour parents d'enfants délinquants. Il frappera ainsi chez quatre familles. A toutes, il délivrera l'instance du juge, aimable, presque réconfortant, mais intraitable.*

En (10b) en revanche, le segment averbal devenu autonome s'attache au sujet :

(10b) *[Géraldine] chante, d'une voix magnifique. Riche d'une extraordinaire sensibilité et d'un timbre très pur*

2.3. Rattachement au contexte de droite

Ce cas est rare pour le segment averbal autonome :

(11) *Deux poids lourds d'Ile-de-France. L'un néolibéral, l'autre social-démocrate. Tous deux s'affichent volontaristes. (titre)*

Hilaires. *Dans les vestiaires du Stade de France, les deux hommes se marrent comme de vieux potes. Tous deux supporters du PSG, ils félicitent les joueurs pour leur victoire en Coupe de France 2006. Bertrand Delanoë, 56 ans, et Nicolas Sarkozy, 51 ans, sont les patrons de deux des plus puissantes collectivités locales de France. (Début d'article, Le Nouvel Observateur)*

sans doute parce qu'alors il n'est pas aisé de savoir à quoi se rattache l'adjectif. Il faut que ce soit comme ci-dessus un début de texte. Dans les autres configurations textuelles, le segment averbal autonome renvoie automatiquement à un élément du contexte gauche. Ainsi, si, à partir d'une apposition :

(12a) *La visite du camp a quelque chose d'irréel. Technique et glacée, la guide polonaise explique le fonctionnement des chambres à gaz [...]. (Le Nouvel Observateur)*

l'on crée un segment autonome :

(12b) *La visite du camp a quelque chose d'irréel. Technique et glacée. La guide polonaise explique le fonctionnement des chambres à gaz [...].*

le segment averbal ne renvoie plus au référent du contexte droit — *la guide polonaise* — mais à celui du contexte gauche — *la visite du camp*. S'il n'y a pas de possibilité référentielle dans le contexte gauche, le segment averbal ne se rattache pas pour autant à un élément du contexte droit et l'énoncé devient incompréhensible. C'est ce que l'on voit à partir de cette apposition :

(13a) *Car c'est bien une tragédie dont Paule Constant déploie l'impeccable dramaturgie. Les événements s'y enchaînent [...] pour aboutir à un sacrifice sanglant. Héroïne banale prise dans un destin trop violent pour elle, Cathy paraît frappée de cécité.*
(*Le Nouvel Observateur*)

transformée en segment averbal autonome :

(13b) **Car c'est bien une tragédie dont Paule Constant déploie l'impeccable dramaturgie. Les événements s'y enchaînent [...] pour aboutir à un sacrifice sanglant. Héroïne banale prise dans un destin trop violent pour elle. Cathy paraît frappée de cécité.*

Le rattachement au contexte droit n'est pas problématique pour la prédication seconde. Celle-ci peut survenir aussi bien en début d'article ou de paragraphe :

(14) *Dans la campagne interne, il était favorable à Dominique Strauss-Kahn, mais désormais il est « à fond pour Ségo », et sans état d'âme. Convaincu que sa championne, victime de discrimination « en tant que femme », saura se battre « contre toutes les autres discriminations ».*

Toute bronzée, une femme qui tient deux petites filles par la main, passe devant la brochette de militants socialistes (*Le Nouvel Observateur*).

sans doute parce que la virgule indique clairement que l'élément de référence se trouve dans ce contexte droit. Lorsqu'il y a un élément du contexte gauche qui pourrait servir de référent à la prédication seconde, celle-ci est quand même orientée vers son contexte de droite :

(2a) *Olga n'aime à présent plus rien ni personne. Ce qui l'a changée n'est pas tant le cancer que la dépression causée par sa révélation, au nom du dogme sacro-saint de la vérité due au malade. Amère, irascible, capricieuse, jamais satisfaite, depuis un an, elle ne consent plus à se nourrir, n'ouvre plus les yeux, ne*

s'exprime que par grognements. Mais on se tromperait en interprétant cette anorexie, ce mutisme et ces paupières closes comme un désir de tirer le rideau sur la vie. (Le Nouvel Observateur)

Le prédicat averbal s'interprète par rapport à son segment de rattachement. La prédication seconde en (2a) peut se comprendre de la façon suivante :

“Comme elle est amère [...], elle ne consent plus depuis un an à se nourrir”

alors que la prédication autonome, rattachée au contexte de gauche :

(2c) Ce qui l'a changée n'est pas tant le cancer que la dépression causée par sa révélation, au nom du dogme sacro-saint de la vérité due au malade. Amère, irascible, capricieuse, jamais satisfaite.

se comprendrait par rapport à ce qui la précède :

“Olga est amère à cause de sa dépression”.

3. Les types de prédicat

La proximité entre la prédication première et la prédication seconde provient également du fait que l'on retrouve, dans les deux cas, les mêmes types de groupes averbaux.

Les grandes catégories prédicatives averbales sont en effet sollicitées par la prédication averbale première ou seconde, que ce soit les adjectifs (participes passés), comme en (1a) et (2a), les groupes nominaux (5a) :

*(15a) Les libraires, eux, sont parfois excédés par l'afflux des tomes qui se ressemblent tous. « Les éditeurs fabriquent des bouquins à toute vitesse dont la durée de vie n'excède que rarement une quinzaine de jours. Alors gare aux retours ! », prévient Jean-Marie Sevestre, **patron de la librairie Sauramps à Montpellier**. Sur le carreau, des ouvrages de circonstance signés par des peintures politiques (Le Nouvel Observateur)*

et les groupes prépositionnels (à valeur notionnelle) :

(16) Depuis des années, l'ancien vice-président du CDS brouille les pistes. Il godille avec délectation entre les prés carrés des deux camps. Revendique son amitié avec Michel Rocard, fait scandale

*en publiant, il y a quelques années, un livre intitulé L'Immigration, une chance pour la France, se mue en porte-drapeau de l'opposition au Front national tout en se posant en premier des barristes et ne cachant pas ses liens avec Jacques Chirac. **Toujours à la recherche de l'impossible consensus. Toujours soucieux de parvenir à mettre d'accord les uns aux autres : ce n'est pas un hasard si cet homme-là est aujourd'hui médiateur de la République.** (Le Monde)*

*(17) **Très à l'aise avec tout le monde**, il distribuait les poignées de mains à droite et à gauche.*

Les adverbes, quant à eux, constituent rarement ce type de prédication, excepté les adverbes de manière :

*(18a) Pierre m'a présenté sa nouvelle copine. Grande, gentille, **très bien**.*

*(18b) Courte, ronde, avec une taille de gerbe, **solidement debout**, elle me dit [...]. (Renard, ex. tiré de Combettes 1998)*

Quelques différences demeurent : par exemple, la catégorie du participe présent, possible pour la prédication seconde, ne peut pas constituer le prédicat d'une phrase averbale (cf. Lefeuvre 1999)³.

En outre, les prédictions averbales première et seconde acceptent, accolées à elles, des mots comparables accolés à eux, les « marqueurs de prédication » (Lefeuvre 1999). On peut trouver, dans les deux types de prédication, des adverbes aspectuels, des marqueurs d'intensité ou de comparaison, l'adverbe négatif *pas* ou des préfixes négatifs, ce qui donne pour la prédication première :

*(19) Le PC bénéficie à la fois de sa faiblesse et de ses derniers atouts. **Trop** humilié pour que l'on redoute son omnipotence ; mais **encore** indispensable, par son réseau militant, ses élus, sa place institutionnelle, son accès aux médias de la campagne officielle. Le parti méprisé est redevenu utile. (Le Nouvel Observateur)*

³ Nous n'évoquerons pas ici le cas des constructions absolues qu'il faudrait rapprocher de certaines phrases averbales à deux termes.

(1a) Elle avait, à son insu, troublé Bernard. Elle l'avait compliqué ; et voici qu'il l'interrogeait comme quelqu'un qui ne voit pas clair, qui hésite... **Moins simple... donc moins implacable.** (Mauriac)

(20) —Très bon, très bon, et très neuf comme saveur (Maupassant)
Sulpice Mitonnet vient me voir tous les jours. **Pas très intelligent, certes, mais des délicatesses, des attentions.** (Bernanos)

et pour la prédication seconde :

(21) A l'époque, les livres consacrés au promeneur du Champ-de-Mars – y compris les *Mémoires apocryphes de son labrador* ! – occupaient des tables entières. **Déjà** bien placés alors au chevet du monarque républicain, les journalistes Franz-Olivier Giesbet et Pierre Péan se sont une nouvelle fois partagés la besogne. (Le Nouvel Observateur)

(22) Les acheteurs ne sont pas des habitués de la librairie. **Très** motivés, ils demandent ce dont ils ont entendu parler dans les médias (Le Nouvel Observateur)

(23) **Plus** ludique qu'informatif, un « net ranking » (outil de classement du réseau), suit, de manière instantanée, le « buzz » médiatique autour des autres principaux candidats. (Le Monde)

(24) Sauf que ce qu'il en disait lui vaut, aujourd'hui, le respect des Z'ya, **pas mécontents** de trouver un Gaulois costaud, qui ne baisse pas les yeux... (www.alainsoral.com/content/view/87/32/)

Ces mots ou morphèmes que nous avons appelés des « marqueurs de prédication » (Lefevre 1999 a et b) ne sont donc pas propres à la prédication averbale première mais peuvent aussi apparaître dans la prédication seconde. Ils sont chargés dans les deux cas d'orienter le segment averbal vers une fonction prédicative.

Les marqueurs de prédication communs aux deux types de prédication permettent de valider la valeur prédicative de tel segment averbal mais nullement de dire que tel segment averbal constitue une unité autonome. Ils permettent juste de reconnaître que tel segment averbal est appelé à jouer un rôle prédicatif et qu'il est susceptible de connaître une autonomie qui peut aller jusqu'à la confection d'une phrase. La prédication averbale première accepte des marqueurs qui induisent la présence d'une modalité d'énonciation, comme *quelle* en (5b) impliquant la présence de la modalité exclamative :

(5b) *Et puis il y a Karin Viard. Quelle bombe, quelle « fille de », quelle comète ! Elle a ramé, travaillé, et n'en a jamais démordu.*

Malgré ces similitudes, les contraintes sur le choix du prédicat ne semblent pas les mêmes d'une prédication à l'autre. Il semble en effet que dans la prédication averbale autonome, les termes averbaux doivent être subjectifs (cf. Lefeuvre 1999). La prédication seconde, même si elle privilégie les termes caractérisants, autorise un éventail plus large (cf. Neveu 1998) :

(25a) *Et si l'harmonie vient avec le temps, Karin a pris le sien. Arrivée à Paris à 17 ans, elle ne tourne son premier film (« Tatïe Danielle », 1989) que sept ans plus tard et semble la seule à y croire. (Le Nouvel Observateur)*

Ce fait peut expliquer que certaines manipulations typographiques soient possibles, comme dans les exemples (6a-6b) où les adjectifs sont de type subjectif ou au contraire difficiles, comme dans les exemples (15a) et (15b):

(15a) *Les libraires, eux, sont parfois excédés par l'afflux des tomes qui se ressemblent tous. « Les éditeurs fabriquent des bouquins à toute vitesse dont la durée de vie n'excède que rarement une quinzaine de jours. Alors gare aux retours ! », prévient Jean-Marie Sevestre, **patron** de la librairie Sauramps à Montpellier. Sur le carreau, des ouvrages de circonstance signés par des peintures politiques (Le Nouvel Observateur, 12-18 avril 2007).*

(15b) *«Alors gare aux retours ! », prévient Jean-Marie Sevestre. Patron de la librairie Sauramps à Montpellier. Sur le carreau, des ouvrages de circonstance signés par des peintures politiques*

Dans la prédication première, le caractère objectif impose des contraintes au segment averbal, qui doit alors survenir au sein d'une liste. Il suffit d'ajouter d'autres éléments descriptifs à (15a), de type classifiants, pour que l'énoncé devienne acceptable :

(15c) *«Alors gare aux retours ! », prévient Jean-Marie Sevestre. Patron de la librairie Sauramps à Montpellier et conseiller éditorial du PS. Un homme qui aime le débat d'idées. Sur le carreau, des ouvrages de circonstance signés par des peintures politiques*

De même pour (25a), il semble impossible de fonder un énoncé averbal autonome à partir de cette apposition :

(25b) **Et si l'harmonie vient avec le temps, Karin a pris le sien. Arrivée à Paris à 17 ans. Elle ne tourne son premier film (« Tatie Danielle », 1989) que sept ans plus tard et semble la seule à y croire.*

sauf dans un contexte où l'on aurait des énoncés de même facture, c'est-à-dire si l'on supprimait la marque emphatique *ne...que* de la prédication verbale :

(25c) *Et si l'harmonie vient avec le temps, Karin a pris le sien. Arrivée à Paris à 17 ans. Tourne son premier film (« Tatie Danielle », 1989) sept ans plus tard.*

Les possibilités sont ainsi différentes d'une prédication à l'autre. L'apposition peut-être plus facilement de type « objectif », classifiant. La phrase averbale est de type plus subjectif sans doute parce que le jugement, la marque d'appréciation du locuteur et donc la possibilité d'assertion est davantage manifeste avec un terme subjectif qu'avec un terme objectif. Elle peut être classifiante mais avec des contraintes : il faut que le texte permette cette classification.

Le fait que la prédication averbale autonome corresponde à une assertion lui offre des exploitations impossibles pour la prédication seconde. Dans cet exemple :

(26a) *Raison suffisante pour introduire un recours, début 2006, contre le permis de construire. Rejeté (Le Nouvel Observateur)*

le participe fait l'objet d'un jugement et est décalé, sur le plan chronologique, par rapport à la prédication précédente. Ce décalage empêche le changement en une prédication seconde :

(26b) **Raison suffisante pour introduire un recours, début 2006, contre le permis de construire, rejeté.*

Conclusion

La modalité d'énonciation, présente dans la prédication averbale première et absente dans la prédication averbale seconde, est ce qui permet de différencier fondamentalement ces deux types de prédication. Ces derniers connaissent un mode de rattachement au contexte linguistique comparable et mettent en discours un type de prédicat similaire. Des différences apparaissent néanmoins qui expliquent les difficultés de pas-

sage d'une prédication à une autre, comme la possibilité, pour la prédication seconde, de se rattacher au contexte de droite et d'avoir des prédicats de type objectifs.

Bibliographie

- Combettes, B. (1998): *Les Constructions détachées en français*. Ophrys, Paris.
- Combettes, B. (2007): « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels », *Parcours de la phrase* (Charolles, Fournier, Fuchs, Lefeuve eds). Ophrys, 119-131.
- Delorme B. et Lefeuve F. (2004): « De la prédication seconde à la prédication autonome », *La Phrase averbale : Délimitations et caractéristiques* (Lefeuve ed.). *Verbum*, XXVI, n°4, p. 281-297.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1980): *L'Enonciation, de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin, Paris.
- Lefeuve F. (1999): *La Phrase averbale en français*. L'Harmattan, Paris.
- Lefeuve F. (1999): «Les marqueurs de prédication», *Verbum*, XXI, 4, 429-438.
- Lefeuve F. (2004): «Le prédicat nominal dans les articles de presse», *Aux Marges de la Prédication* (Behr, François, Lacheret, Lefeuve eds.). *Syntaxe et Sémantique*, 6, 181-198
- Lefeuve F. (2007): «Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle», *Parcours de la phrase* (Charolles, Fournier, Fuchs, Lefeuve eds). Ophrys, 143-158.
- Le Goffic P. (1993): *Grammaire de la phrase française*. Hachette, Paris.
- Neveu F. (1998): *Etudes sur l'apposition*. Champion, Paris.
- Neveu F. (2002): « Du prédicat second à la clause : sur le rang syntaxique de quelques types de détachement ». *Verbum*, XXIV, 1-2, 129-140.